



EYZAHUT
en Drôme provençale

Envoyé en préfecture le 25/03/2025
Reçu en préfecture le 25/03/2025
Publié le Arrondissement de NYONS
CANTON DE L'ILEFFIT - Commune d'EYZAHUT
ID : 026-212601314-20250324-2025_03_02-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

Séance du 24 mars 2025
Convocation du 12 mars 2025

Membres afférents au Conseil Municipal : 11

En exercice : 10

Membres présents à la séance : M. Aubert,
G. Bernard, M. Brezzo, J. Chabanas, C.
Poncet, A. Ramousse, F. Simian

Absent(e)s : C. Bochaton (pouvoir à A.
Ramousse), MC. Rey, S. Giliotti.

Président de séance : F. Simian

Secrétaire de séance : M. Brezzo

Délibération n°2025-03-02
Objet : Affectation du résultat 2024

L'an deux mil vingt-cinq, le 24 mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Fabienne SIMIAN, maire.

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2024, en adoptant le compte financier unique (CFU) qui fait apparaître l'affectation du résultat suivant pour l'exercice 2024 :

Reports

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	189 319,38
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	199 277,40

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de :	306 789,09
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	110 980,51

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	64 860,00
En recettes pour un montant de :	135 025,00

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	47 304,71
---	------------------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	47 304,71
--	------------------

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	262 953,20
--	-------------------

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le
et publication ou notification du
La Maire,

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

La Maire,
Fabienne SIMIAN

